



TERMES ET CONDITIONS D'ACHAT ET CONTRAT DE PAIEMENT

NOPAK CANADA INC. (« NOPAK CANADA »)

Les présentes modalités régissent toutes les commandes d'achat (la « commande ») passées par Nopak Canada auprès du vendeur (le « vendeur »). Le numéro de bon de commande de Nopak Canada (« numéro de commande ») doit figurer sur tous les documents associés à la commande, y compris, mais sans s'y limiter, l'accusé de réception, le bordereau de versement et la facture. Le vendeur doit envoyer des factures distinctes pour chaque numéro de commande.

1. CONTRAT DE VENTE ET CONTRAT

Les modalités et conditions suivantes constituent les principales modalités et conditions du Purchases et du Payment Agreement (l'« Entente ») entre le Vendeur et Nopak Canada (collectivement, les « Parties »). Les modalités et conditions contenues dans l'accusé de réception du vendeur ne lient pas Nopak Canada, sauf dans la mesure où elles sont identiques aux modalités et conditions de Nopak Canada contenues dans les présentes.

2. BONS DE COMMANDE ET ACCEPTATION DES COMMANDES PAR LE VENDEUR

Nopak Canada doit fournir un numéro de bon de commande (« Commande(s) », « Ordre # ») pour tous les achats de produits. Les contrats de services peuvent ou non se voir attribuer un numéro de commande. Tous les Orders seront réputés être acceptés à la réception d'un accusé de réception et / ou le début de l'exécution par le vendeur et seront considérés comme un accord par le vendeur qu'il a lu, comprend et accepte d'être lié par le présent accord. Aucune modification ne doit être apportée à la présente Entente par le Vendeur à moins qu'elle ne soit par écrit et autorisée par écrit et avant l'exécution de la Commande, par Nopak Canada.

3. PRIX

Nopak Canada n'est responsable que du prix indiqué sur l'Ordre ou du prix corrigé si la Commande est jugée erronée et que le prix corrigé est accepté par Nopak Canada. Si le prix est omis, le vendeur doit facturer Nopak Canada au prix présenté dans le dernier devis fourni. Le vendeur doit aviser Nopak Canada dans les deux (2) jours ouvrables de tout écart entre la commande et le prix actuel du vendeur. Le défaut d'aviser Nopak Canada d'une différence de prix entraînera le paiement de la facture en fonction du dernier prix indiqué. (Remarque : De petites différences entre le prix indiqué et le prix facturé seront payées tel que facturé à la discrétion de Nopak Canada.)

4. TAXES

Le Vendeur doit refléter et Nopak Canada doit payer, les taxes appropriées et applicables liées à l'Achat. Les factures reflètent les taxes applicables en vigueur et conformément aux Lois sur la taxe d'accise applicables au Canada et en Ontario.

5. DATE(S) DE LIVRAISON, DE LIVRAISON ET D'EXPÉDITION, RETARDS ET COMMANDES EN ATTENTE

- Nopak Canada doit fournir des renseignements sur l'expédition, le cas échéant. Nopak Canada ne sera pas responsable des dépenses engagées par le Vendeur en raison d'erreurs d'écriture qui entraînent des renseignements d'expédition incorrects. Nopak Canada ne sera pas responsable des frais d'expédition qui sont supérieurs à ceux convenus dans l'Ordre. Lorsqu'un envoi a été traité incorrectement par l'entremise d'un compte Nopak Canada, le vendeur accepte de rembourser immédiatement Nopak Canada pour tous les frais qui s'en sus de ceux convenus dans l'Ordre.
- Nopak Canada ne sera pas responsable de la perte d'envois expédiés sur le compte du Vendeur. Le vendeur accepte d'expédier immédiatement tout produit perdu à Nopak Canada.
- Lorsque les produits ont été expédiés « à frais virés », le titre de propriété est transmis à Nopak Canada immédiatement après le placement sur le véhicule appartenant à Nopak Canada, le véhicule de l'employé de Nopak Canada ou le véhicule de messagerie/transporteur loué de Nopak Canada
- Lorsque les produits ont été expédiés « prépayés », le titre de propriété passe à Nopak Canada immédiatement après la livraison au lieu d'expédition indiqué par Nopak Canada.
- Le vendeur doit s'efforcer d'expédier des produits / de livrer des services conformément à la date d'expédition / livraison de services estimée / fournie. Nopak Canada comprend qu'une date de livraison estimée peut-être, modifiée en raison d'événements imprévus qui échappent au contrôle du vendeur. Le vendeur accepte d'aviser Nopak Canada lorsqu'un envoi ou un service sera retardé, avant la date initialement prévue, et de fournir une autre date conformément aux renseignements connus à ce moment-là.
- Le vendeur convient que si la date alternative n'est pas acceptable pour Nopak Canada, Nopak Canada peut annuler la commande et la commande devient NULLE.
- Les envois incomplets causés par un manque d'inventaire seront conservés en tant que commandes acceptées et seront considérés comme un « retour en ordre » jusqu'à ce que l'expédition puisse être effectuée. La partie en rupture de stock de la commande ne peut être annulée à moins que Nopak Canada ne soit avisée que le ou les produits ne sont plus disponibles.
- Lorsque Nopak Canada a indiqué « Expédier partiellement », le vendeur s'efforcera d'expédier chaque envoi aussi complet que possible.

6. CONDITIONS DE PAIEMENT

Sauf convention contraire écrite de tous les contribuables, toutes les factures doivent être datées de la date d'expédition ou de la date convenue d'achèvement et/ou de ramassage, selon la première éventualité, et doivent être payées net 45 jours et sont payables en dollars canadiens. Si tous les Produits ne sont pas expédiés à la même date, une facture partielle sera émise pour le(s) Produit(s) expédié(s) et/ou complété(ou) ramassé(s) et le(s) Produit(s) non expédié(s) sera(seront) indiqué(s) comme « en rupture de stock ».

Termes spéciaux :

7. GARANTIE

Le vendeur accepte de garantir tous les produits.

8. ANNULATION

Nopak Canada peut annuler une commande dans les quarante-huit (48) heures suivant la réception de l'accusé de réception du vendeur sans pénalité.

9. LE RECOURS DE NOPAK CANADA

Nopak Canada doit inspecter les Produits rapidement dès réception. L'inspection doit être concluante en ce qui concerne l'absence de défauts et d'imperfections, la conformité aux spécifications de l'ordre et, sauf indication contraire, l'exhaustivité de l'expédition. Si un Produit fourni à Nopak Canada n'est pas conforme à la Commande acceptée, Nopak Canada aura trente (30) jours pour en aviser le Vendeur par écrit.

Si l'envoi n'indique pas une commande en rupture de stock et si l'envoi n'est pas complet, Nopak Canada avise le vendeur du ou des produits manquants dans les deux (2) jours ouvrables suivant la réception de l'envoi.

10. PRISE EN CHARGE DU RISQUE

Le Vendeur assume tous les risques ou responsabilités résultant de la vente ou de l'utilisation des Produits couverts par les présentes.

11. ERREURS

Les erreurs typographiques et/ou d'écriture sont sujettes à correction. Nopak Canada se réserve le droit de corriger les prix, les rabais, les dates et/ou les modalités de tous les devis et commandes, s'il s'avère qu'en raison d'erreurs typographiques et/ou d'écriture, y compris l'interprétation des exigences de l'acheteur, celles-ci sont incorrectes.

12. DROIT & JURIDICTION

La présente entente est conclue conformément aux lois de l'Ontario et du Canada.

Nopak Canada Inc. (en)

220 Frobisher Drive, Waterloo (Ont.) N2V 2C7

Téléphone: 519.886.6900 | Téléphone : 905.452.8210 | nopakcanada.com